



# **AVENIR DE L'EUROPE : VOLONTÉ, SOLIDARITÉ ET RESPONSABILITÉ**

DOUZE PROPOSITIONS DES SOCIALISTES  
FRANÇAIS POUR UNE SOCIAL-ÉCOLOGIE  
EUROPÉENNE

ADOPTÉ PAR LE BUREAU NATIONAL DU 19 OCTOBRE 2015

## L'EUROPE À L'ÉPREUVE

Le projet européen, né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour réconcilier les peuples et transformer une rivalité historique entre États en une union toujours plus étroite est aujourd'hui mis au défi.

Jamais l'idée européenne n'a semblé si menacée. Jamais le processus d'intégration n'a paru si réversible. Jamais l'Europe n'a paru si éloignée des préoccupations des citoyens.

Les partis nationalistes progressent dans l'ensemble du continent, et font peser sur le débat public la violence de leurs mots, de leurs thèses et de leurs actes. Moins d'un Français sur deux s'est rendu aux urnes lors des dernières élections européennes et, pour la première fois, le Front national, dont le programme est la destruction de l'Union européenne, est arrivé en tête. Partout en Europe, les formations d'extrême droite ont obtenu des résultats historiques.

Les raisons de cette sérieuse crise de confiance sont multiples.

Les citoyens ont l'impression que l'Europe échoue à les protéger face à la mondialisation quand ils ne la voient pas comme un cheval de Troie de la concurrence de tous contre tous.

Les choix économiques d'une droite conservatrice et libérale et l'absence d'initiative de la Commission ont plongé l'Europe dans une crise financière, économique et sociale dont elle a du mal à se relever. Les politiques d'austérité imposées après la crise de 2008, et l'absence de régulation adéquate des marchés financiers ont miné la croissance, contribué à un chômage de masse qui touche aujourd'hui un actif sur dix et un jeune de moins de 25 ans sur cinq, et creusé les inégalités entre les États membres, entre les citoyens.

Trop d'États ont fait le choix de la concurrence avec leurs partenaires, des sanctions et du repli sur soi. L'affaire Luxleaks ou les abus à la directive sur les travailleurs détachés montrent à quel point cette concurrence est avant tout préjudiciable aux citoyens (baisses des rentrées fiscales issues des grands groupes faisant peser le poids de la fiscalité sur les ménages, diminution des salaires ...).

Récemment encore, c'est l'incapacité à réagir collectivement et rapidement face à l'afflux de réfugiés qui interroge. C'est la cacophonie qui règne en matière de politique extérieure

(Moyen-Orient, Russie, traité transatlantique) qui suscite des inquiétudes. C'est le compromis arraché aux forceps sur la Grèce qui met au jour les lacunes de la gouvernance économique.

L'Europe, puissance première dans la mondialisation, a-t-elle aujourd'hui les moyens de répondre aux grands défis - migrations, lutte contre le terrorisme, conférence de Paris sur le climat, spéculation financière, risque de déflation, chômage de masse, protection des données ?

Cette crise révèle aussi des doutes profonds : manque de vision partagée, repli identitaire, modèle économique et social contesté, institutions inachevées ou défaillantes. Le projet européen paraît désorienté, ayant perdu sa finalité, sa capacité à créer entre ses membres des solidarités de fait, des interdépendances positives, à faire vivre une démocratie européenne. L'intégration européenne a imbriqué des systèmes, elle n'a pas créé un sentiment de solidarité. Cette dernière n'est pas qu'une réalité, elle relève des consciences, d'une mutation qui n'a pas eu lieu. Cette situation est la conséquence d'institutions qui favorisent le libéralisme et l'affaiblissement de la démocratie, d'une souveraineté populaire en recul.

### **Et pourtant, jamais nous n'avons eu autant besoin d'Europe**

L'Europe est attendue pour résoudre les crises car elle est l'échelon pertinent pour bâtir les solutions aux enjeux de ce siècle. Aucun État membre ne peut faire face seul à l'afflux massif de migrants dans des conditions dignes. Aucun ne peut faire face seul à la menace terroriste et aux tensions géopolitiques. Aucun pays ne peut à lui seul peser efficacement dans les négociations sur le dérèglement climatique. La crise de la dette souveraine a mis une nouvelle fois en lumière le cadre trop étroit des États-nations. Dans une économie mondialisée, les États sont trop petits pour faire face à des défis trop grands. Seuls, nous sommes impuissants et devenons vulnérables. Unis, nous redevenons souverains.

### **Retrouver une souveraineté partagée**

Poser la question de la souveraineté, c'est lutter contre le souverainisme, son avatar négatif, synonyme de nationalisme, de déclinisme, et d'exclusion, de remise en cause de l'identité même de l'Union européenne. Nous refusons

de voir les États perdre leur souveraineté au profit de la seule mondialisation libérale qui met les peuples, les États et les droits sociaux en concurrence. Préserver la souveraineté au 21<sup>ème</sup> siècle, c'est la partager dans un espace de droits et de règles, c'est se donner les moyens d'agir ensemble, c'est retrouver le chemin de la démocratie.

Ceux qui pensent que l'intégration européenne est responsable de la perte de notre souveraineté se trompent d'adversaire. C'est la puissance des marchés, se jouant de nos propres divisions et faiblesses, qui l'a amoindrie et c'est par l'Europe et son unité que nous pourrions la retrouver.

L'Union européenne est le cadre approprié pour mettre en œuvre des politiques efficaces de croissance, d'emploi et de solidarité. Sa réorientation, engagée depuis 2012, a permis des avancées, notamment en termes de capacité d'investissement avec le plan Juncker, de stabilité financière avec l'Union bancaire ou d'emploi avec la Garantie pour la jeunesse. Cette réorientation doit être poursuivie et amplifiée. Elle est la première condition de la réappropriation par les peuples du projet européen.

La crise grecque a montré l'importance de la volonté politique. Parce qu'il avait mesuré le risque géopolitique et systémique d'un Grexit, le président de la République, par son engagement déterminé, a permis de l'éviter. En faisant prévaloir la solidarité et la responsabilité le 13 juillet dernier, face à des approches disciplinaires, « court-termistes » et égoïstes, la France a agi pour l'intérêt général européen.

Pour instaurer cette souveraineté partagée, les socialistes français et européens doivent impulser la réorientation de l'Union européenne pour qu'elle s'incarne dans un meilleur équilibre entre solidarité et responsabilité, et dans une démocratie renouvelée.

### **Solidarité et responsabilité – l'impératif de la réorientation**

La réorientation se décline dans le contenu des politiques que l'Union doit mener pour porter notre vision de l'avenir, celui d'une social-écologie qui met les citoyens au cœur des politiques et l'Europe à sa juste place.

Nous refusons l'image d'un vieux continent déclinant. L'Europe reste le lieu où il fait le meilleur vivre, où se déclinent libertés indi-

viduelles et collectives, où le modèle social combine redistribution et solidarité. Elle est aussi, avec son demi-milliard d'habitants, la première puissance dans les échanges mondiaux, exportatrice de biens et de services. Son PIB est supérieur à celui des États-Unis. Elle doit aussi être le lieu où s'invente le nouveau modèle de développement, plus coopératif, plus collaboratif, plus durable, celui de la social-écologie.

### **Porter le débat au sein de la social-démocratie européenne**

Le présent document n'est pas un inventaire des dysfonctionnements de l'Union - ils sont connus, ils sont vécus -, il est une perspective, une volonté de proposer à notre famille politique, la social-démocratie européenne réunie au sein du Parti socialiste européen, de reprendre l'initiative. Nous voulons redéfinir la vision, les moyens et les outils pour mettre en œuvre les principes directeurs qui cimentent notre projet européen.

Aujourd'hui la droite libérale porte en première ligne la responsabilité d'une Europe en crise, en perte de sens et discréditée. Faut-il s'en convaincre ? Si la social-démocratie n'assume pas ses propres responsabilités de la réorientation européenne, rien ne se fera et la dilution du projet européen ira à son terme. C'est pourquoi les socialistes français n'ont pas l'Europe honteuse, ils affirment une Europe ambitieuse et lancent cinq chantiers tous aussi urgents les uns que les autres, avec la volonté d'ouvrir sur cette base une nouvelle phase de débat au sein de la social-démocratie européenne.

## **I. RÉPONDRE AU DÉFI MIGRATOIRE**

Les réponses apportées face à l'afflux des réfugiés illustrent les risques et les limites du système actuel. Les principes fondamentaux de la construction européenne ont été mis à mal, nos valeurs fondatrices d'Européens sont ébranlées. Aucun dispositif de contrôle n'empêchera les personnes de fuir pour sauver leur vie face à la guerre ou à la misère. Les laisser mourir en détournant le regard est intolérable. L'Union et les États membres doivent s'organiser et s'engager dans un effort massif, exceptionnel, d'aide aux réfugiés. Faute de réponse

commune, c'est à l'implosion de l'Union européenne à laquelle nous pourrions assister.

L'Europe est pointée du doigt et sommée de trouver des solutions. Mais elle ne pourra rien si les États n'assument pas leurs responsabilités : ils doivent sortir de la logique trop souvent privilégiée du chacun pour soi, chacun chez soi. Tous les pays membres de l'Union ont bénéficié, à un moment de leur histoire, de la solidarité européenne. Tous ont aujourd'hui un devoir d'agir. Les gouvernements qui le refusent ou qui tentent d'inclure des critères raciaux ou religieux dans leurs politiques d'accueil se mettent en contradiction avec les valeurs et les règles constitutives de l'Union européenne fondées sur la solidarité.

Mais l'Union est aussi mal équipée pour répondre à la situation présente. Comme souvent, les États membres, en lui confiant des prérogatives anciennes de leur souveraineté, sont restés au milieu du gué. Nous avons créé un espace de libre-circulation des personnes, l'espace Schengen, sans politique migratoire commune et sans contrôle conjoint aux frontières extérieures. Nous avons bâti un droit européen sans les moyens de politiques partagées. Comment s'étonner de la perte de confiance entre États, notamment entre les pays de premier accueil et les autres ?

Le système de Dublin n'est plus à la hauteur. L'afflux de réfugiés ne peut être pris en charge par les seuls États par lesquels se font les entrées sur le territoire européen. La solidarité entre États membres est plus que jamais nécessaire.

Dans l'urgence, et non sans douleur, l'accueil, la relocalisation et l'installation des réfugiés ont été mis en œuvre sous l'effet d'une initiative conjuguée de la Commission et du couple franco-allemand. Il faut aller plus loin, y compris pour éviter que ne se reproduisent les mêmes errements qui instillent le doute chez nombre de nos concitoyens.

### **Proposition 1 : Une politique commune d'accueil des réfugiés**

L'Europe doit se doter d'une véritable politique commune d'accueil des réfugiés sous l'égide d'un Office européen des réfugiés (sur le modèle de l'OFPRA) pour bâtir une réponse collective durable. Cette politique doit se traduire par des règles communes en matière de conditions d'admission, de répartition juste et équitable dans l'ensemble des États membres,

d'installation (notamment en termes de droit du travail) de reconnaissance des diplômes et de mobilité intra-européenne. L'Office européen des réfugiés sera en charge d'accueillir les réfugiés dans les territoires de première arrivée et de veiller à la mise en œuvre d'un accueil décent par les États membres. Une telle politique commune doit s'accompagner d'une lutte coordonnée toujours accrue et renforcée contre les filières criminelles de passeurs.

### **Proposition 2 : Une politique migratoire commune**

L'Union européenne a besoin de tous les instruments d'une politique migratoire commune. L'espace Schengen est fondamental pour garantir la libre circulation en son sein. Mais les différences importantes entre États membres quant aux voies légales d'admission des migrants en provenance des pays-tiers minent la confiance. Une réflexion commune devra déboucher sur des critères communs. C'est l'outil le plus efficace pour lutter contre les filières d'immigration illégales.

Agir sur les causes des phénomènes migratoires est un autre impératif. Les mouvements migratoires ne s'arrêteront pas : la situation politique du Moyen-Orient et de l'Afrique ne sera pas stabilisée dans un avenir immédiat, l'éradication du phénomène djihadiste est une mission de longue haleine. Sans même parler des personnes qui fuient une menace politique et qui bénéficient du statut de demandeur de droit d'asile, les raisons des migrations sont multiples : instabilité politique, dérèglement climatique, crise économique et pauvreté... L'Union européenne doit jouer un rôle diplomatique destiné à stabiliser les régions de départ et nouer un vrai partenariat avec un ensemble de pays tiers, notamment sur le continent africain. Nous devons avoir une politique de coopération intense et active à l'égard du pourtour méditerranéen, de l'Afrique et du Moyen-Orient. Les enjeux migratoires ne se posent pas exclusivement à l'Europe : en Afrique, en Asie, en Amérique au Nord comme au Sud, ils sont aussi l'actualité et une question pour le futur. C'est pourquoi nous demandons l'organisation d'une conférence internationale sur les migrations. Nous nous réjouissons que le président de la République ait repris cette proposition formulée par les socialistes à leur congrès de Poitiers.

## II. COMBATTRE LE TERRORISME

### Proposition 3 : Renforcer la coopération policière, judiciaire et financière

La radicalisation, phénomène dont les dimensions sont géopolitiques, sociales ou économiques, se propage tant au sein de l'Union qu'à l'extérieur de ses frontières. La réponse européenne doit privilégier une approche globale et de long terme.

Le caractère inédit et évolutif de la crise actuelle impose que tous les États membres participent à la mise en place d'une nouvelle stratégie commune. Celle-ci devra utiliser tout le potentiel des instruments existants en matière de sécurité, notamment pour mieux prévenir la circulation des djihadistes dans et hors de l'espace Schengen. Une meilleure coopération entre les États membres passera par une amélioration de l'échange d'informations entre autorités compétentes, un PNR européen et une mise à niveau des dispositifs européens sécuritaires et judiciaires. Une telle stratégie commune devra également répondre, par des outils adaptés, aux nouvelles formes de menaces comme le cyber-terrorisme et s'attaquer aux flux financiers qui alimentent le terrorisme.

Les dispositifs d'agrégation et d'échanges des données devront répondre à l'exigence de protection des données individuelles dans le respect des libertés et droits fondamentaux. Nous n'opposons pas sécurité physique et sécurité juridique des Européens.

## III. MAÎTRISER LA MONDIALISATION, PESER DANS LE NOUVEAU MONDE

Les défis globaux sont connus : terrorisme international, dérèglement climatique, dérive de la finance non régulée ... Pour y faire face, les États européens doivent s'appuyer sur ce qui fait leur force : leur union. Pour être entendus sur la scène diplomatique, dans les négociations commerciales, sur le théâtre des conflits armés, pour lutter contre la domination du capitalisme financier, les Européens doivent s'exprimer d'une seule voix. L'Union doit développer des partenariats stratégiques.

### Proposition 4 : Développer une défense européenne

L'Europe doit devenir un acteur majeur sur la scène internationale. Il en va de notre capacité collective à peser sur les choix diplomatiques de la planète. Il en va également de la défense de notre continent face aux nouvelles formes de menaces (péril djihadiste, terrorisme, piraterie, cyberguerre ...).

La politique étrangère et de sécurité commune de l'Union ne peut plus se limiter à déléguer à la Haute représentante les questions de « second rang ». Sur les principales questions géopolitiques, l'Europe doit s'unir et parler d'une seule voix : Russie, Moyen-Orient, Afrique...

Les intérêts des États européens convergent. Leurs actions doivent être coordonnées au niveau diplomatique comme militaire. Lorsque la France intervient au Mali, c'est dans l'intérêt et au nom des valeurs de l'ensemble de l'Europe. L'Union européenne doit contribuer significativement aux effectifs mobilisés dans le cadre des missions de la paix internationales en engageant une véritable Europe de la défense à laquelle l'ensemble des États membres doit prendre part. Les groupements tactiques européens n'ont à ce jour jamais été déployés, alors même que la nécessité de forces de réaction rapide pèse sur la communauté internationale, dans laquelle l'Europe joue un rôle important. Nous devons être acteurs du débat sur l'élaboration de la stratégie globale pour la politique de sécurité et défense commune décidée lors du Conseil européen sur la défense de décembre 2013 et renforcer l'approche globale de l'Union dans le règlement des crises par l'accroissement des moyens de mutualisation et de coopération, comme ce fut le cas en Centrafrique.

Une défense européenne constituerait par ailleurs un puissant vecteur d'identité européenne et contribuerait à l'avènement d'une Europe politique.

### Proposition 5 : Réussir la Conférence de Paris sur le climat

Depuis plus de vingt ans, le dérèglement climatique est devenu un sujet mondial. Une négociation multilatérale s'est mise en place. Pourtant, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont atteint un niveau record en 2013. L'été 2015 a été le plus chaud depuis que sont relevées les températures et

les conséquences du dérèglement climatique touchent davantage encore les pays et les populations les plus fragiles.

Il y a urgence. La bataille du climat doit déterminer dès à présent l'ensemble des politiques menées au niveau européen, qu'elles soient économiques, sociales, industrielles, urbaines ou agricoles, et emporter l'adhésion des peuples.

Nous avons trois objectifs pour les négociations de la COP 21 : des avancées sur des engagements de réduction d'émissions ; une nouvelle étape pour une régulation plus efficace des enjeux climatiques ; un soutien aux politiques favorisant les transformations nécessaires à toutes les échelles de nos modes de production, de consommation, d'échanges, de nos modes de vie. L'Europe doit être le premier éco-continent pour les Européens eux-mêmes et pour rendre le monde plus durable et plus équitable.

De ce point de vue, la taxe sur les transactions financières sera une mesure concrète pour alimenter le Fonds vert des Nations Unies. Cette taxe, au-delà de son effet correctif sur la spéculation, financera l'aide aux populations les plus exposées ainsi que les investissements en faveur d'un nouveau mode de développement.

Il est légitime qu'à travers cette taxe, la financiarisation excessive de l'économie, principal moteur du modèle productiviste libéral qui met la planète en danger, contribue au sauvetage de notre écosystème.

### **Proposition 6 : Suspendre les négociations sur le TTIP ?**

Voilà dix ans que les socialistes défendent leur vision du juste échange dans la mondialisation. Nous la défendons également dans le cadre des négociations sur l'accord avec les États-Unis (TTIP), de l'accord avec le Canada (CETA) ou de celui sur les services (TiSA) : tout déséquilibre, toute concurrence qui remettrait en cause nos préférences collectives et notre modèle social conduira à son rejet. Nos interrogations sont d'autant plus fortes que la perspective d'un vaste marché intérieur transatlantique risque de mettre en danger notre action pour corriger les défauts de notre propre marché intérieur.

Nous avons fixé nos lignes rouges, qu'il s'agisse des enjeux - culture, santé publique, normes

sociales et environnementales, protection des données, intérêt stratégique de l'Europe - ou de règlement des litiges entre États et multinationales - qui ne devrait pas relever tribunaux d'arbitrage privés. Nous continuerons à défendre cette position en exerçant notre devoir de vigilance et notre pouvoir d'influence tout au long des négociations.

Au vu des derniers développements, et d'abord d'absence de réciprocité ou d'insuffisance de transparence, la question de la suspension des négociations se pose.

## **IV. RELEVER LES DÉFIS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX**

L'Europe n'est pas qu'un grand marché. Elle doit donner un sens à son projet, celui de conjuguer l'invention du modèle de croissance de demain : la social-écologie.

L'avènement de ce nouveau modèle de développement nécessite des investissements d'avenir massifs dans la transition écologique qui combine l'Union de l'énergie, la révolution digitale, la ré-industrialisation, le développement des territoires, la lutte contre les distorsions de concurrence, d'abord dans les domaines social et fiscal, et la maîtrise des marchés financiers au service de l'économie réelle. Notre ambition répond à l'objectif de réorientation de l'Union en faveur de la solidarité, la redistribution et le développement durable.

Nous réaffirmons notre choix en faveur de l'euro. Il est notre arme privilégiée dans la mondialisation mais il ne survivra pas sans le soutien des peuples. Les politiques de l'euro doivent être porteuses de croissance, de développement économique, de progrès social et de solidarité et mises au service du modèle social européen. C'est le sens de l'action fructueuse de la France pour la fin de l'euro cher et l'infléchissement de la doctrine de la BCE. Pourtant, réformer l'euro afin que celui-ci ne s'abîme plus dans les blocages tels que ceux qu'il vient de connaître ne pourra se faire qu'en repensant la façon dont il est piloté. C'est-à-dire en posant la question d'un gouvernement économique ET politique de la zone euro, car l'un ne va pas sans l'autre.

## **Proposition 7 : Investir pour réussir la transition vers la social-écologie**

Le plan Juncker est né de la volonté des socialistes européens. C'est un premier pas qui permettra de dégager 315 milliards d'euros d'investissements. Mais il ne sera pas suffisant pour relancer durablement l'économie européenne au regard du risque déflationniste persistant et des taux élevés de chômage. Il faudra investir massivement dans les années à venir.

Nous avons obtenu que le plan Juncker finance en priorité la transition écologique et le développement du numérique. Nous devons aller plus loin. La création d'une véritable Europe de l'énergie et le soutien à l'économie circulaire sont des grands chantiers de demain. Ils sont indissociables d'une stratégie industrielle commune basée sur la création de champions européens, comme Airbus, et sur une coopération plus étroite entre entreprises. Une telle stratégie favorisera l'innovation et les projets de recherche de dimension européenne. Elle doit aussi pouvoir s'appuyer sur le développement d'universités européennes.

Au regard des besoins considérables d'investissement de long terme, nous devons poursuivre les efforts et créer les conditions de son financement. Cela conduit à favoriser l'accès à des sources de financement adaptées aux start-ups et aux PME, à concevoir un produit d'épargne européen qui encourage l'allocation d'une épargne trop souvent dormante vers les investissements et l'économie productive, à soutenir le financement de projets européens par l'emprunt et à se servir du projet de marché d'union des capitaux pour le financement et l'investissement, ce que demande la France. Il faut aussi sortir les contributions nationales à l'investissement européen du calcul du déficit public du Pacte de stabilité.

Nous devons inciter les acteurs financiers à réorienter leurs investissements pour financer une véritable transition vers des économies résilientes et sobres en carbone. Le financement de la transition écologique est trop souvent perçu comme un coût. Or il s'agit d'un investissement créateur d'emplois et de valeur ajoutée. La politique de la concurrence doit être réorientée en ce sens et les décisions de la Commission européenne doivent être éclairées par des experts extérieurs et ses avis rendus publics.

De nouvelles sources de financement spécifiques en faveur des investissements verts doivent aussi être développées. Ainsi, il re-

vient à la puissance publique européenne de prendre en charge une partie des risques en se portant, même d'une manière partielle, garante des risques.

Des objectifs chiffrés d'investissements doivent être fixés, dans le cadre du semestre européen, dans les PME ou les projets d'infrastructures, en fonction des besoins de chaque État. Au niveau européen, les programmes pour la recherche et les réseaux d'infrastructures doivent voir leur budget substantiellement augmenter.

## **Proposition 8 : L'indispensable lutte contre le dumping fiscal et salarial**

La lutte contre le dumping fiscal et salarial est de longue date au cœur de notre combat. Il y a urgence, tant la concurrence déloyale dans ces domaines sape la confiance des citoyens dans le projet européen et trahit la promesse de l'euro. C'est la condition nécessaire pour aller de l'avant. Dans une zone monétaire intégrée où les États ne disposent plus de l'instrument des taux de change, la fiscalité et les salaires sont devenus des instruments de compétitivité-prix provoquant une pression vers le bas qui met les peuples européens en concurrence. Dans un marché intérieur sans harmonisation fiscale - véritable vice de fabrication d'origine - la libre circulation des capitaux et la libre prestation de services ont conduit à une détestable concurrence fiscale entre États, à la guerre de tous contre tous en Europe.

La concurrence que se livrent les États membres est autodestructrice ; les premières victimes en sont les citoyens européens, la solidarité, le budget des États membres et la croissance. L'Europe, et en priorité la zone euro, doit mettre fin aux distorsions de concurrence fiscale et sociale par l'adoption d'un code de convergence, comme l'a demandé le Parlement européen.

La fiscalité est au cœur du contrat social. Elle permet le partage des fruits de la croissance. L'Europe doit promouvoir une fiscalité juste pour la redistribution et le financement de l'investissement public ; pour le travail et l'initiative plutôt que le capital et la rente ; pour la transition écologique et numérique. Pour sortir de la crise, l'outil fiscal est incontournable. Pour le bon fonctionnement du marché intérieur, l'harmonisation fiscale est nécessaire, à commencer par la convergence des bases et des taux minimum de l'impôt sur les sociétés des groupes transnationaux.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ne peuvent plus attendre. Le principe du paiement de l'impôt sur le lieu où la richesse a été créée doit devenir la règle. L'Europe, comme elle l'a fait pour les industries extractives et les banques, doit aussi autoriser l'accès public aux données pays par pays.

Nous devons lutter contre la financiarisation de l'économie et la spéculation, c'est pourquoi nous œuvrons pour une taxation des transactions financières. Ce chantier est d'autant plus urgent que la révolution digitale transforme de fond en comble les conditions de création de valeur et qu'au-delà de la question de la fiscalisation des grands acteurs du net - les GAFA - c'est tout l'enjeu du prélèvement de l'impôt qui est posé. C'est pourquoi nous soutenons la proposition d'une imposition directe à l'échelle européenne des bénéfices réalisés par les entreprises transnationales, aujourd'hui non taxés.

En matière salariale, un salaire minimum doit être mis en place dans tous les pays de l'Union européenne permettant un niveau de vie décent. Celui-ci doit se situer au-dessus du seuil de pauvreté et représenter au minimum 60% du salaire médian de chaque pays. Le code de convergence devra aussi porter sur les salaires afin d'organiser une convergence rapide et réelle vers le haut. Les partenaires sociaux européens pourraient être chargés chaque année de proposer une évolution de ces salaires minima aux autorités économiques de la zone euro.

Parallèlement, une révision de la directive sur les travailleurs détachés doit être engagée sans remettre en cause la liberté de circulation pour traduire un principe simple : à travail égal, salaire égal dans des conditions de travail égales. Les artifices mis en place par certaines entreprises (sociétés boîtes aux lettres, faux travail indépendant) doivent être interdits, la responsabilité solidaire des maîtres d'ouvrage et des donneurs d'ordre doit être étendue à l'ensemble des secteurs économiques et à toute la chaîne de sous-traitance. Enfin, les entreprises ayant pratiqué le travail illégal devraient être inscrites sur une liste noire européenne.

### **Proposition 9 : Un socle commun de droits sociaux**

Avec la crise, développer la dimension sociale de l'Union européenne, et d'abord de la zone euro, est devenue encore plus pressant. C'est

indispensable, sauf à laisser se diffuser l'idée que l'Union ne fait rien pour ses travailleurs.

La priorité est de définir un socle commun de droits sociaux qui puisse être enrichi à travers le dialogue social ; c'est un apport majeur du récent congrès de la Confédération européenne des syndicats à Paris.

Dans un contexte où la mobilité intra-européenne s'accroît, où 8 millions de citoyens européens exercent une activité dans un autre pays que le leur, il faut lutter contre le dumping social et assurer une véritable portabilité des droits, une extension de la sécurisation transnationale des parcours professionnels, une convergence des systèmes de sécurité sociale et un rapprochement des règles relatives aux conventions collectives dans le cas des entreprises multinationales. Il nous faut aussi lutter contre la mobilité forcée, notamment des jeunes.

La Garantie pour la jeunesse doit être développée et mise en pratique rapidement dans tous les États membres. Son financement direct par le budget européen devrait être envisagé et porté de 6 à 21 milliards d'euros, comme le recommande l'OIT. Un effort massif doit être dirigé vers Erasmus pro, un dispositif qui doit venir compléter les programmes existants pour améliorer la formation et réduire le chômage des jeunes en Europe. Afin de préparer la jeunesse à la réalité européenne, nous proposons que chaque jeune puisse passer un semestre dans un autre pays européen.

Ces avancées, pour porter pleinement leurs fruits, doivent être accompagnées d'un nouvel accent mis sur la convergence réelle des économies en termes de niveaux de productivité et de structures. C'est la raison pour laquelle nous plaçons à terme pour une indemnité chômage européenne.

Fidèle à notre campagne de 2014, nous nous battons pour que la prochaine révision du Traité établisse une hiérarchie des droits qui mette à égalité les droits sociaux et les libertés du marché intérieur.

L'Europe sociale doit se bâtir en désignant la lutte contre le chômage comme la première pierre de l'édifice afin de redonner du sens au projet européen vis-à-vis de populations désabusées par les sacrifices endurés.

Proposition 10 : Un budget de la zone euro, une refonte du budget européen

Un budget ambitieux de la zone euro est le pivot du rééquilibrage de l'Union économique et monétaire sur sa jambe économique.

La crise a mis en exergue les limites du fonctionnement de la zone euro. Toute union monétaire doit pouvoir, au-delà des règles, s'ajuster en s'appuyant sur trois outils qui aujourd'hui n'existent quasiment pas pour l'euro : un budget, une capacité des marchés à financer l'investissement, une mobilité encadrée du travail.

Un budget de la zone euro permettrait de contribuer à la stabilisation économique, à l'investissement et à la convergence des situations macro-économiques.

La première raison d'être d'un budget de la zone tient à la nécessité pour une zone monétaire de disposer d'un instrument pérenne de solidarité et de stabilisation économique, surtout en cas de choc asymétrique. La fonction de stabilisation contra-cyclique du budget de la zone euro suppose qu'il opère des transferts entre pays, au gré de leur situation conjoncturelle. Pour y contribuer, nous soutenons la mise en place d'un socle commun d'assurance chômage européenne.

Compte tenu de l'impact sur le niveau d'investissement des règles du Pacte de stabilité, la zone euro doit aussi pouvoir disposer d'un soutien spécifique à l'investissement arbitré à l'échelle de la zone en fonction de l'observation de la demande agrégée.

Depuis le passage à l'euro, la situation macro-économique des États membres de la zone euro a divergé davantage que dans l'Union toute entière et elle a été aggravée par la crise. Même avec une capacité de transfert, cela n'est pas soutenable sur la durée. Afin de prévenir de nouvelles crises coûteuses pour tous les États membres et en reprenant l'idée originelle des critères de Maastricht, un code de convergence donnerait la possibilité aux États membres d'organiser les conditions de leur rapprochement en fonction de quelques objectifs fixés sur une durée de cinq ans. Ces objectifs porteraient en priorité sur les salaires et la fiscalité en commençant par l'impôt sur les sociétés, dont le taux varie de 12,5 % en Irlande à 35 % à Malte. Le budget de la zone devrait pouvoir soutenir cette convergence.

Les recettes du budget de la zone euro devront être constituées à partir de ses trois fonctions. La fonction de la stabilisation macroécono-

mique devrait être financée à partir du Mécanisme européen de stabilité (MES), réintégré dans la méthode communautaire, et qui deviendrait une agence du Trésor européen. Le MES pourrait aussi servir à garantir l'emprunt nécessaire au financement de la deuxième fonction, celle de l'investissement. Le soutien aux réformes de convergence devrait être financé par un redéploiement des fonds structurels.

Au lendemain de la crise grecque, un tabou doit être levé. Les règles du Pacte de stabilité ne tiennent pas compte aujourd'hui de la croissance ou de l'inflation. Ainsi, en période de stagnation, voire de déflation, pour plusieurs États membres, les efforts budgétaires sont absorbés par le service de la dette au détriment de l'investissement. Nous demandons un réexamen d'abord de la dette grecque mais aussi de ces règles.

En outre, le budget de l'Union européenne doit être réformé et augmenté. Aujourd'hui, l'essentiel des recettes est constitué de prélèvements sur les recettes fiscales de chaque pays au prorata de son poids économique. L'Union européenne ne peut lever l'emprunt que marginalement pour venir en aide aux États membres situés en dehors de la zone euro et qui connaissent des difficultés de balance de paiement. Certaines de ses institutions peuvent le faire pour investir (Banque européenne d'investissement) ou pour venir en aide aux États membres de la zone euro ne parvenant plus à se financer sur les marchés (le Mécanisme européen de stabilité).

Aux États-Unis, le budget fédéral représente plus d'un quart du PIB. En Europe, dans la réalité comptable, nous n'atteignons pas 1%. La comparaison souligne l'ampleur du problème. Car si l'importance d'une politique ne se résume pas à ses interventions financières, elle se lit à travers son budget.

Le budget de l'Union doit être financé par des ressources propres et disposer d'une capacité d'emprunt. La convergence fiscale doit permettre d'avancer sur la voie des ressources propres en commençant par la taxe sur les transactions financières et le prélèvement directement à l'échelle européenne d'une partie de l'impôt sur les sociétés, notamment des multinationales. Ces recettes devraient baisser proportionnellement les contributions directes des États membres et doter l'Union d'un véritable budget échappant à la logique du juste retour.

## V. INSTALLER LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE

À la faveur de la crise, les sauts d'intégration se sont souvent décidés ces dernières années dans l'urgence, faisant triompher la méthode intergouvernementale et le principe de la prise de décisions à l'unanimité. La généralisation du consensus a contribué à atténuer, voire à occulter les désaccords politiques et, par voie de conséquence, à étouffer le débat démocratique. Le débat reste sous-jacent, mais feutré et confiné à quelques cercles et n'offre ni la transparence, ni les éléments contradictoires nécessaires au positionnement des citoyens qui vivent l'Union européenne comme une gigantesque bureaucratie sur laquelle ils n'ont aucune prise. Pour être vivante, la démocratie a besoin de débats, de clivages, de positions assumées par les représentants élus et, in fine, de votes.

L'intergouvernemental a également favorisé le débat entre intérêts nationaux au détriment du débat entre partis et convictions politiques. La défense des intérêts nationaux domine largement la plupart des prises de position. Mais, de même que la somme des intérêts particuliers ne fait pas l'intérêt général, la somme des intérêts nationaux ne fait pas l'intérêt des peuples d'Europe.

C'est pourquoi nous devons désormais raffermir la démocratie et la transparence à travers un contrôle parlementaire accru, aussi bien national qu'europpéen et le renforcement de la légitimité des institutions européennes, par exemple par une meilleure prise en compte du résultat des élections européennes dans le choix de l'exécutif européen, en nous appuyant sur les dernières avancées des élections de 2014.

L'urgence et le modèle, c'est la gouvernance de la zone euro.

### **Proposition 11 : Réformer la gouvernance de la zone euro et de l'Union**

L'euro est la monnaie de l'Union et la zone euro est ouverte à tous les États membres souhaitant la rejoindre mais elle est aussi un espace plus intégré.

Nous assumons cette intégration diversifiée, rendue nécessaire par l'impératif de renforcer l'Union économique et monétaire. Après cinq ans d'une crise qui a fait évoluer les modes de

gouvernance européenne, il devient de plus en plus complexe de définir les mécanismes où s'exercerait la démocratie européenne. Nombre de décisions cruciales sont prises à l'ombre du Parlement européen (Mécanisme européen de stabilité, surveillance des politiques économiques, traité de stabilité budgétaire...) tandis que le droit de regard très inégal des parlements nationaux nourrit l'asymétrie du contrôle démocratique.

Un budget propre à la zone euro nécessitera un renforcement des institutions démocratiques chargées de sa gestion.

Un exécutif fort, véritable « gouvernement » de la zone euro, devra impulser la politique économique européenne, gérer le budget et assurer un contrepoids politique et démocratique face aux décisions de la Banque centrale européenne. Afin d'assurer une cohérence entre la politique économique de la zone euro et la politique d'ensemble de l'Union, son président, devrait être vice-président d'une Commission européenne organisée en pôles, chargé de la coordination de la politique économique, ce qui le rendrait également responsable devant le Parlement européen. Avec lui, l'Union européenne disposerait d'un « ministre de l'Économie et des Finances », comme elle dispose, avec la Haut représentante aux affaires extérieures et à la sécurité, d'une « ministre des Affaires étrangères ».

Un parlement de la zone euro devra être créé pour exercer un contrôle démocratique. Les parlementaires, européens comme nationaux, devront avoir un rôle essentiel dans ce processus de contrôle, les parlementaires nationaux, comme garants de la souveraineté budgétaire de chacun des États membres, et les parlementaires européens comme garants de la cohérence d'ensemble d'une Europe qui progressera selon une intégration différenciée. Pas de gouvernement ni de budget sans contrôle démocratique.

Renforcer le contrôle parlementaire, c'est trouver des solutions à la carence de participation des parlements nationaux aux délibérations faites au sein du Conseil, entraînant un ressenti de déficit démocratique dans la zone euro.

À plus long terme, la modification des traités, afin d'introduire, entre autres, des objectifs de croissance et d'emploi dans le mandat de la BCE, doit être préparée.

## Proposition 12 : Renforcer la place de l'Europe dans nos institutions

Les parlements nationaux doivent être mieux associés aux décisions européennes prises par les gouvernements européens. En France, des débats avec résolution devraient avoir lieu avant chaque Conseil européen, avec participation du président de la République.

Le gouvernement devrait associer le Parlement à ses décisions européennes en prenant en compte l'avis de celui-ci sur chaque texte européen. Les plans de réformes structurelles devraient être approuvés par les parlements nationaux et impliquer les partenaires sociaux à tous les stades, afin d'accroître leur efficacité et de nourrir le sentiment d'appropriation nationale.

La voix de la France en Europe serait d'autant plus forte en Europe si elle prenait en compte la représentation nationale.

Au sein de l'exécutif, nous défendons l'idée que le ministre des Affaires européennes soit directement rattaché au Premier ministre. Véritable coordinateur interministériel de la politique européenne, il aurait ainsi la responsabilité du Secrétariat général aux affaires européennes (SGAE).

Enfin, gagner la bataille de l'opinion sur l'Europe est aussi une question d'attitude. L'Europe est une question transversale qui doit s'inscrire dans toutes les politiques et faire l'objet d'une meilleure information. Les gouvernants politiques doivent davantage assumer la construction européenne et cesser de stigmatiser des décisions prises collectivement.

L'adhésion des citoyens à la construction d'un espace politique démocratique et progressiste ne peut se faire sans une délibération constituée sur un plan transnational. Cette ambition implique la participation soutenue des citoyens au processus de décision par des élections structurées autour d'offres programmatiques alternatives portées par des formations politiques constituées. L'évolution politique de l'Europe doit donc s'accompagner d'une européanisation des partis nationaux comme d'un renforcement et d'une démocratisation du Parti socialiste européen.

## ANNEXE N° 1 : COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL « AVENIR DE L'EUROPE »

10 membres à la proportionnelle des motions  
et les membres socialistes de la DSF

Eric Andrieu, DSF  
Guillaume Balas, DSF  
Pervenche Berès, DSF, co-animatrice du  
groupe  
Christophe Caresche, A  
Pascal Cherki, B  
Philip Cordery, A, co-animateur du groupe  
Jean-Paul Denanot, DSF  
Sylvie Guillaume, DSF  
Estelle Grelier, A  
Benoit Hamon, B  
Marietta Karamanli, A  
Arnaud Leroy, D  
Marie-Noëlle Lienemann, B  
Louis-Joseph Manscour, DSF  
Emmanuel Maurel, DSF  
Gilles Pargneaux, DSF  
Vincent Peillon, DSF  
Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy, DSF  
Gilles Savary, A  
Isabelle Thomas, DSF  
Richard Yung, A

Invités au titre du Secrétariat national du PS  
ou d'autres fonctions européennes

Florence Augier, SN  
Alain Bergounioux, Directeur des études  
Maurice Braud, SN  
Sabine Buis, SN  
Seybah Dagoma, SN  
Philippe Doucet, Responsable G/T  
Laurent Dutheil, SN  
Jean-Marc Germain, SN  
Christophe Rouillon, FNESR  
Gabrielle Siry, SN  
Laura Slimani, YES  
Fabien Verdier, SN  
Antoine Varoquié, SG DSF  
Henri Weber, Directeur des études

## ANNEXE N° 2 : TRAVAUX DU GROUPE « AVENIR DE L'EUROPE »

### **1<sup>ère</sup> réunion - lundi 21 septembre 2015 (15h-16h)**

Installation du groupe de travail, adoption du  
calendrier et du programme de travail

### **2<sup>e</sup> réunion - lundi 21 septembre 2015 (16h-17h)**

Audition : Yves Bertoncini, directeur de Notre  
Europe, et Nicolas Leron, président d'EuroCi-  
té

### **3<sup>e</sup> réunion - jeudi 24 septembre 2015 (11h45-13h30)**

Audition : Yves Pascouau, directeur des poli-  
tiques migratoires à l'European Policy Center

### **4<sup>e</sup> réunion - vendredi 25 septembre 2015 (12h-13h)**

Audition : Emmanuel Macron, ministre de  
l'Economie et des finances

### **5<sup>e</sup> réunion - vendredi 25 septembre 2015 (15h-16h)**

Audition : Pierre Defraigne, directeur du  
centre Madariaga du Collège d'Europe de  
Bruges

### **6<sup>e</sup> réunion - lundi 28 septembre 2015 (10h30-11h45)**

Audition : Harlem Désir, secrétaire d'État aux  
Affaires européennes

### **7<sup>e</sup> réunion - lundi 28 septembre 2015 (12h-14h)**

Discussion sur l'architecture du texte et débat  
d'orientation sur quelques questions horizon-  
tales

### **8<sup>e</sup> réunion - lundi 28 septembre 2015 (15h-16h)**

Audition : Michel Sapin, ministre des Finances  
et des comptes publics

### **9<sup>e</sup> réunion - lundi 28 septembre 2015 (18h-19h15)**

Audition : Thomas Piketty, directeur d'étude à  
l'EHESS

### **10<sup>e</sup> réunion - jeudi 1 octobre 2015 (10h-11h30)**

Audition : Xavier Ragot, chercheur au CNRS-  
PSE, président de l'Observatoire Français des  
Conjonctures Économiques

**11<sup>e</sup> réunion - jeudi 1 octobre 2015 (13h-14h)**

Audition : Amy Dahan, chercheuse au CNRS, directrice adjointe du centre Alexandre Koyré

**12<sup>e</sup> réunion - vendredi 2 octobre 2015 (10h30-11h30)**

Audition : Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur

**13<sup>e</sup> réunion - vendredi 2 octobre 2015 (11h45-13h)**

Audition : Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques et financières, à la fiscalité et à l'Union douanière

**14<sup>e</sup> réunion - vendredi 2 octobre 2015 (14h-15h15)**

Audition : Pascal Lamy, ancien directeur général de l'OMC, président d'honneur de l'Institut Jacques Delors

**15<sup>e</sup> réunion - lundi 12 octobre 2015**

Discussion finale sur le texte, dernière séance de travail et conclusions

**Contributions écrites**

- contribution de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères

- contribution d'Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique

- contribution de Bruno Palier, chercheur au CNRS et à Sciences-Po Paris (politique sociale)